

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 208

Présent(s) : 158

Représenté(s) : 32

Votant(s) : 190

Excusé(s) : 9

Absent(s) : 9

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE**  
**DU GRAND REIMS**

**SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021**

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

**Étaient présents :**

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANQCUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANQCUE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAU a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

**Étaient excusé-e-s :**

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Jean MICHEL, M. Guy MOUCHEL

**Étaient absent-e-s :**

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

**N'ont pas pris part au vote :**

M. François BARONNET, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Valérie CORDEBAR, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Martine JOLLY, M. Laurent PREVOST, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Freddy THOMAS, M. Bernard WEILER

**Secrétaire** : Charles GERMAIN

**Vice Secrétaire** : Nicolas HABARE

**Votes :**

Pour : 178      Contre : 0      Abstention : 0

**SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT  
PROJETS DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DU PÔLE TERRITORIAL FISMES ARDRE ET VESLE  
APPROBATION  
DEMANDE D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté Urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté Urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n°2018-223 du 27 septembre 2018 relative à l'actualisation du zonage d'assainissement de l'ex-territoire de la communauté de communes Fismes Ardre et Vesle,

Vu la délibération du 11 avril 2019 du Conseil municipal de Breuil sur Vesle modifiant le projet de zonage d'assainissement non collectif en assainissement collectif,

Considérant que la Communauté urbaine du Grand Reims est compétente en matière d'assainissement,

Considérant la volonté de la Communauté urbaine du Grand Reims de poursuivre la mise en place des systèmes d'assainissement collectif et non collectif sur les communes du pôle territorial Fismes Ardre et Vesle,

Considérant l'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale dont les remarques seront intégrées dans les rapports d'enquête publique,

Considérant la nécessité de modifier les projets de zonage approuvés par délibération du 27 septembre 2018 et d'approuver le nouveau projet de zonage intégrant la commune de Breuil sur vesle en assainissement collectif,

Vu le passage en Conseil d'orientation eau et assainissement

Vu le passage en Conférence de territoire Fismes Ardre et Vesle,

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

d'approuver la modification du projet du zonage d'assainissement de la commune de Breuil-sur-Vesle,

d'approuver les projets de zonage du Pôle Territorial de Fismes Ardre et Vesle à savoir :

- le projet de zonage d'assainissement collectif des 14 communes suivantes : Breuil sur vesle, Courlandon,

Courville , Crugny, Fismes, Jonchery-sir-Vesle, Magneux, Mont-sur-Courville, Montigny-sur-Vesle, Pévy, Prouilly, Saint-Gilles, Vandeuil et Ventelay.

- le projet de zonage d'assainissement non collectif des 6 communes suivantes : Arcis-le-Ponsart, Baslieux-les-Fismes, Bouvancourt, Hourges, Romain et Unchair.

d'autoriser Madame la Présidente à solliciter l'ouverture de l'enquête publique pour l'approbation de ce zonage.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget Assainissement.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,  
Par délégation,**

**Francis BLIN**

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-132330-DE-1-1